

Recommandations des OSC sur le domaine axé sur « les personnes » du document de cadrage de l'IDA21

L'IDA 21 arrive à un moment crucial où le monde est confronté à une polycrise qui remet en cause l'agenda des ODD. En 2019, environ 80 % de la population mondiale vivait avec moins de 25 dollars par jour, l'écart de prospérité selon la Banque mondiale. ¹Plus de 700 millions de personnes vivent avec moins de 2,15 dollars par jour, un seuil que la Banque mondiale considère comme représentatif de l'extrême pauvreté. ²S'il n'est pas traité de toute urgence, le changement climatique risque de plonger plus de 130 millions de personnes dans l'extrême pauvreté d'ici 2030, principalement dans les pays IDA. ³Seulement 47 pour cent de la population mondiale, soit près de 4,5 milliards de personnes, n'ont toujours pas accès à une couverture complète des services de santé essentiels et 930 millions de personnes risquent de tomber sous le seuil d'extrême pauvreté en raison des dépenses de santé qu'elles doivent payer. ⁴Plus de la moitié des pays à faible revenu sont en situation de surendettement ou courent un risque élevé de surendettement.⁵

La création de socles de protection sociale solides et alignés sur les droits et le renforcement des systèmes publics de fourniture de services sociaux de base tels que les soins de santé et l'éducation sont la clé pour relever ces défis. Des systèmes publics d'éducation et de santé solides sont essentiels dans le cadre de la réalisation des droits humains, pour briser le cycle de la pauvreté, promouvoir l'égalité et favoriser la cohésion sociale.

Avant les assemblées annuelles 2023 de la Banque mondiale et du FMI, 71 organisations de la société civile ont publié une déclaration commune appelant la Banque et le FMI à faire progresser le droit à la sécurité sociale pour tous.tes en remplaçant l'accent mis sur le ciblage de la pauvreté par des systèmes universels et en soutenant des systèmes publics équitables et durables. ⁶Avant les réunions du printemps 2024, 96 organisations de la société civile ont envoyé une lettre collective à tous les membres du Conseil d'administration, réitérant nos préoccupations et nos recommandations. Il est temps que la Banque agisse en conséquence.⁷

La Banque mondiale fournit la part prédominante du financement externe de la protection sociale ; pendant la crise du COVID-19, elle a fourni les deux tiers de l'ensemble du soutien international à la protection sociale au niveau national . ⁸Inévitablement, la Banque mondiale influence donc l'agenda politique des pays clients et les choix politiques dans le cadre d'IDA21 auront un impact qui va au-delà du programme que l'IDA financera.

Socles de protection sociale alignés sur les droits – en route vers une sécurité sociale universelle

Le droit à la sécurité sociale universelle remonte à la Déclaration universelle des droits de l'homme, mais aujourd'hui encore, **seulement 47 pour cent de la population mondiale est effectivement couverte par au moins une prestation de sécurité sociale et 4,1 milliards de personnes (53 pour cent) ne bénéficient d'aucune sécurité de revenu** de leur système national de sécurité sociale. ⁹Malgré l'accent mis sur la sécurité sociale dans les ODD, entre 2015 et 2020, le monde n'a connu qu'une augmentation de 2 % de la population recevant ne serait-ce qu'une seule prestation de sécurité sociale. ¹⁰Il est urgent d'étendre la couverture et de garantir que personne ne soit laissé pour compte.

La Banque mondiale s'engage depuis longtemps en faveur d'une protection sociale universelle. Cependant, elle a continué à promouvoir et à financer **des programmes ciblant la pauvreté** et a, dans de nombreux pays, **découragé les programmes universels**.¹¹ Dans le cadre d'IDA20, la Banque mondiale a plaidé en faveur de ce qu'elle a appelé une approche « d'universalisme progressif » mettant l'accent sur « l'atteinte d'abord des plus pauvres et des plus vulnérables ». Cela ignore cependant le fait qu'une protection sociale ciblée conduit rarement à une sécurité sociale universelle et qu'une approche ciblée ne parvient pas à atteindre ses objectifs car :

- cela ne peut pas être fait avec précision puisque la prévalence de populations élevées et la nature dynamique de la vulnérabilité signifient qu'il n'existe pas de groupe statique de « pauvres »,¹²
- génère des taux élevés d'erreurs d'exclusion,
- peut saper la confiance dans les gouvernements et exacerber le risque de troubles,¹³
- peut porter atteinte aux droits et à la dignité et générer de la stigmatisation.¹⁴

L'expression même « les plus pauvres et les plus vulnérables » est un concept insaisissable. C'est pourquoi nous regrettons que le Document d'orientation stratégique d'IDA 21 indique que la Banque vise une fois de plus à limiter la sécurité sociale à la seule « protection des plus pauvres » à travers des filets de sécurité étroits ciblés sur « les plus pauvres et les plus vulnérables ». ¹⁵Cette approche étroite ne tient pas compte des enseignements de la pandémie de COVID,¹⁶ reconnus entre autres par la Banque mondiale, selon lesquels des groupes très larges ont le droit et ont besoin d'être protégés dans toute société.¹⁷

Dans le même contexte, nous sommes préoccupés par le fait que le **nouvel indicateur institutionnel du GBM « Protection des plus pauvres : Pourcentage de personnes couvertes par des programmes de protection sociale et de travail, dont (%) dans le quintile le plus pauvre »** **cela risque de compromettre encore davantage l'objectif d'accès universel à la sécurité sociale**. Cela crée des incitations perverses pour les pays à introduire un ciblage étroit de la pauvreté afin de maximiser la couverture dans le quintile le plus pauvre. Le pourcentage des plus pauvres bénéficiant d'un programme de sécurité sociale véritablement universel serait, par définition, faible, ce qui dissuaderait les pays d'étendre la couverture universelle.

De plus, nous espérons qu'IDA 21 mettra davantage l'accent sur le lien entre la sécurité sociale et le changement climatique. La sécurité sociale est essentielle à l'adaptation et au renforcement de la résilience au changement climatique, au soutien des personnes en situation d'urgence et à la garantie d'une transition juste. L'élargissement de sa couverture dans les situations de crise allège également la charge des systèmes humanitaires internationaux déjà surchargés.¹⁸ IDA 21 offre une fenêtre cruciale pour reconnaître le rôle de **la sécurité sociale dans la lutte contre le changement climatique et le lien à l'action climatique**.¹⁹

Recommandations :

Le cadre IDA 21 devrait :

- Remplacer l'accent mis sur la sécurité sociale ciblant la pauvreté par des systèmes universels. Arrêter de financer de nouveaux programmes ciblant la pauvreté et supprimer progressivement ceux qui existent déjà, ainsi que les technologies associées et les infrastructures portant atteinte à la vie privée, telles que les registres sociaux²⁰.
- S'engager à aider les pays dans leurs efforts pour mettre en place des socles de protection sociale solides, universels, alignés sur les droits, résilients au climat et sensibles au genre, conformément à la recommandation 202 de l'OIT et à la cible 1.3 des ODD sur les socles de protection sociale.
- *un financement* à long terme grâce à la mobilisation des recettes intérieures.
- Ne pas inclure l'indicateur actuel du tableau de bord de l'entreprise sur la protection des plus pauvres comme mesure de la protection sociale dans IDA 21.

- Assurer l'intégration des risques climatiques, y compris les impacts climatiques à évolution lente, dans tous les programmes de sécurité sociale, lutter contre les pertes et dommages induits par le climat (y compris dans les plans climatiques) et prendre des engagements nationaux contraignants en faveur d'une transition juste, y compris la sécurité sociale pour les travailleurs.

Nos recommandations sont conformes aux engagements antérieurs de la Banque mondiale en faveur de la protection sociale universelle, à l'engagement fondé sur les droits d'IDA20 en faveur des services sociaux, y compris la protection sociale, pour les personnes handicapées (engagement politique sur le thème spécial 6 sur le capital humain) et à son récent soutien au principe selon lequel « *le financement de la protection sociale doit adopter une approche fondée sur les droits, guidée par les instruments et principes des droits de l'homme et par les normes internationales de sécurité sociale* ». ²¹

Systèmes publics universels, alignés sur les droits et transformateurs des inégalités de genre, pour une prestation dans d'autres secteurs couverts par le domaine d'intervention sur les personnes.

L'engagement au titre de ce pilier devrait mettre l'accent sur les besoins fondamentaux des systèmes publics dans ces secteurs dans les pays à faible revenu.

Au contraire, **dans le domaine de l'éducation**, nous craignons que l'orientation stratégique proposée pour l'IDA 21 sur la « pauvreté d'apprentissage » risque de s'éloigner d'une vision holistique de l'éducation et de l'engagement des ODD selon lequel tous les enfants et les jeunes bénéficient d'au moins 12 années d'éducation gratuite et financée par l'État. une éducation de qualité inclusive et équitable, y compris l'éducation de la petite enfance. ²² Quelque 244 millions d'enfants ne sont pas scolarisés et, même si les taux d'achèvement s'améliorent, seuls 59 % des enfants achèvent l'enseignement secondaire (tout en étant encore loin d'être universalisés pour les groupes d'âge plus jeunes – 77 % pour le premier cycle du secondaire et 87 % pour le primaire). ²³ Il est particulièrement essentiel de garantir l'équité dans l'éducation en comblant les écarts en matière d'achèvement et de qualité de l'éducation en fonction du revenu, du genre, des capacités, de la zone géographique et d'autres critères. Il est également important de noter à quel point le niveau d'éducation est essentiel aux efforts visant à prévenir la violence basée sur le genre dans les sociétés. ²⁴

Si la Banque Mondiale cherche à se concentrer sur la qualité dans son axe de travail sur l'éducation dans le cadre d'IDA 21, elle devrait veiller à ce que tous les élèves reçoivent l'enseignement d'un.e enseignant.e formé.e, professionnellement qualifié et motivé, conformément aux engagements pris dans le cadre de l'agenda Éducation 2030. Ceci est particulièrement important puisque le monde a besoin de 44 millions d'enseignant.e.s, un fait aggravé par les taux d'attrition des enseignants qui ont presque doublé depuis 2015. ²⁵ IDA 21 doit être un pas en avant vers la concrétisation des engagements pris lors du Sommet sur la transformation de l'éducation en faveur de la construction de systèmes éducatifs qui contribuent à transformer la société, et pas seulement à atteindre des résultats d'apprentissage étroitement définis et à mobiliser les ressources nécessaires pour combler le déficit de financement de l'éducation. ²⁶ IDA 21 devrait enrayer la tendance dominante à la diminution de l'aide à l'éducation et changer la réalité selon laquelle les ménages supportent une part importante des dépenses à une époque où l'éducation gratuite aurait dû être un droit. ²⁷

Dans le domaine des soins de santé, depuis que l'objectif de couverture sanitaire universelle (CSU) a été convenu en 2015 et réitéré dans la résolution adoptée par l'Assemblée générale en octobre 2023 lors de

la réunion de haut niveau sur la couverture sanitaire universelle, ²⁸l'écrasante majorité des pays (108 sur 194) ont connu « une détérioration ou aucun changement significatif dans la couverture des services ». ²⁹ En conséquence, l'engagement en faveur de la CSU, le soutien visant à garantir à davantage de personnes des services de santé et de nutrition accessibles et de qualité ainsi que la préparation, la prévention et la réponse aux pandémies sont les bienvenus. Cependant, le cadre de l'IDA ne semble pas s'engager clairement à éliminer les obstacles financiers à l'accès aux soins de santé, à garantir la disponibilité du personnel de santé ou à développer la production de médicaments et de diagnostics dans le Sud.

Environ 2 milliards de personnes sont confrontées à des difficultés financières en raison des coûts des soins de santé, dont 1 milliard qui subissent des dépenses de santé catastrophiques ou 344 millions de personnes qui s'enfoncent encore plus profondément dans l'extrême pauvreté en raison des coûts de santé. ³⁰L'OMS a estimé que pour parvenir à la CSU, il faudra généralement que les gouvernements consacrent l'équivalent d'au moins 5 à 6 pour cent de leur produit intérieur brut (PIB) aux soins de santé. Cependant, en 2021, année la plus récente pour laquelle des données mondiales complètes sur les dépenses de santé sont disponibles, aucun pays à faible revenu n'a atteint ce critère de dépenses ³¹. Au cours des 20 dernières années, les dépenses publiques moyennes de santé dans les pays à faible revenu ont stagné, ce qui accroît la dépendance à l'égard des systèmes de santé privés et les dépenses directes régressives. Les preuves démontrent clairement les risques liés à ce modèle de financement de l'accès à la santé, conduisant à l'exclusion systématique des groupes marginalisés, notamment des femmes, en particulier celles issues des groupes à faible revenu. ³²

L'accent mis par l'IDA sur **la prévention, la préparation et la réponse aux pandémies** risque d'échouer si l'on ne met pas suffisamment l'accent sur la garantie d'un accès adéquat aux médicaments et aux diagnostics. La dépendance excessive à l'égard d'un petit nombre de sociétés pharmaceutiques basées dans les pays à revenu élevé a entraîné des inégalités mortelles en matière d'accès aux vaccins, aux tests et aux traitements lors des épidémies et pandémies précédentes, ce qui appelle une action urgente. Actuellement, l'Afrique importe 99 % de ses vaccins et 95 % de ses médicaments. ³³Dans le même temps, les déterminants sociaux essentiels de la santé nécessitent une action urgente, notamment en matière d'infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement, une priorité qui contribuerait également à la création de l'infrastructure de soins nécessaire pour remédier aux soins non rémunérés des femmes. ³⁴

Une femme meurt toutes les deux minutes des suites d'une grossesse ou d'un accouchement, ce qui souligne la nécessité d'une action urgente pour garantir **la santé et les droits sexuels et reproductifs** des femmes. ³⁵ Enfin, une action urgente de la part des gouvernements est nécessaire pour réduire les **soins non rémunérés des femmes, qui ont été particulièrement exacerbés à la lumière du changement climatique**, ³⁶notamment en fournissant des services de garde d'enfants et de soins aux patients et en soutenant une vie indépendante des personnes handicapées. La mise en œuvre en temps opportun de la Déclaration de Tachkent et des engagements d'action pour transformer la garde et l'éducation de la petite enfance est nécessaire pour parvenir à un accès universel à la garde d'enfants. ³⁷

Les changements décrits ci-dessus seraient impossibles sans une volonté de construire **des systèmes étatiques capables de répondre à leurs attentes**. Conformément aux préoccupations croissantes concernant l'impact de l'offre commerciale et privée en matière d'éducation ³⁸et de soins de santé ³⁹sur les droits de l'homme, ⁴⁰y compris les cas où la SFI est impliquée dans des violations des droits de l'homme, ⁴¹ nous sommes préoccupés par le rôle croissant du secteur privé dans ces domaines qui nécessiteront une action.

Recommandations :

Le cadre IDA 21 devrait s'engager à

- *Aider les pays bénéficiaires de l'IDA à investir dans des systèmes publics d'éducation et de santé universels et alignés sur les droits, qui garantissent la disponibilité, l'accessibilité, l'acceptabilité et la qualité de ces services.*
- *Aider les pays à éliminer les obstacles financiers à l'accès en supprimant les frais de scolarité et d'utilisation et en s'attaquant aux inégalités d'accès et de qualité,*
- *Augmenter et maintenir une main-d'œuvre adéquate, qualifiée, compétente, formée et motivée dans les domaines de l'éducation et des soins de santé primaires (en particulier en renforçant les conditions de travail décentes et en corrigeant les inégalités de rémunération et d'opportunités, en particulier pour les femmes),*
- *Augmentation des capacités nationales de recherche, de développement et de fabrication de médicaments du Sud dans les pays bénéficiaires de l'IDA et aux niveaux régionaux, avec des conditions solides pour garantir un accès équitable et abordable,*
- *Soutenir les pays bénéficiaires de l'IDA dans leurs efforts de prévention et de réponse aux violences basées sur le genre et faire progresser la santé et les droits sexuels et reproductifs en fournissant des soins de santé et d'autres services sûrs, de qualité et inclusifs par le biais de systèmes de santé universels ; et financer un enseignement primaire et secondaire accessible, universel et de haute qualité avec des écoles qui mettent en œuvre des protocoles de prévention et de réponse aux VBG,*
- *Aider les pays bénéficiaires de l'IDA à élargir l'accès à des services de garde d'enfants, de soins aux personnes âgées et de soins aux personnes handicapées de qualité et économiquement accessibles, et*
- *Établir des règles strictes d'engagement, de responsabilité et de transparence pour limiter les conflits d'intérêts entre le secteur privé et les citoyens.*

Mettre davantage l'accent sur la lutte contre les inégalités et garantir la justice de genre

L'IDA 21 doit mettre davantage l'accent sur la lutte contre les inégalités dans les secteurs couverts par ce domaine d'intervention, conformément au changement d'orientation du Groupe de la Banque mondiale vers la réduction des inégalités et la garantie de la propriété partagée, et pas seulement sur cette dernière.

⁴² Cela commence par s'assurer que tous les indicateurs choisis sont désagrégés de manière à rendre compte des inégalités d'accès et de qualité, notamment en termes de revenu. IDA 21 devrait s'appuyer sur son indicateur d'inégalité dans le Tableau de bord en établissant un thème spécial « Suivi des inégalités ».

Il est également essentiel de garantir qu'il existe des engagements autonomes pour aborder les droits des femmes et des minorités de genre, tout en étant également inclus dans les différents domaines d'intervention. IDA21 devrait remettre en question les normes de genre et les inégalités socio-économiques et raciales en s'attaquant à la sous-évaluation du travail des femmes .

Recommandations :

- Autant d'indicateurs IDA21 que possible devraient être ventilés par revenu (ainsi que par d'autres catégories pertinentes telles que le sexe et le handicap),
- Le nouvel indicateur de vision du tableau de bord du Groupe de la Banque mondiale (nombre de pays présentant des inégalités « élevées », tel que mesuré par le Gini) devrait être inclus dans le cadre du RMS d'IDA21, et

- IDA21 devrait adopter le même indicateur que l'ODD 10.4.2 – rendre compte de l'impact redistributif des politiques budgétaires. La Banque mondiale collecte déjà ces données sur l'impact de la fiscalité et des dépenses sur la réduction du coefficient de Gini du revenu, de sorte que cet indicateur cadrerait bien avec l'indicateur de vision du tableau de bord de l'entreprise et avec l'engagement en faveur d'une GRC progressive.

Conclusion:

Nous espérons que l'IDA 21 verra une reconstitution ambitieuse, non seulement en termes de revenus collectés, mais surtout en termes de changement qu'elle pourra apporter dans la vie des gens. Il est temps pour la Banque de faire un pas en avant clair et de tenir cette promesse en s'affranchissant du passé et en exprimant un engagement clair et sans ambiguïté en faveur d'une sécurité sociale universelle et alignée sur les droits et en la fourniture de services gratuits, de qualité, transformateurs des inégalités de genre, équitables et reposant sur des services publics pour tous.tes dans les pays de l'IDA. Il est temps d'agir pour réduire les inégalités socio-économique entre les riches et les pauvres et d'apporter une plus grande justice de genre et une perspective féministe aux problèmes auxquels le monde est confronté.

LES RÉFÉRENCES

- ¹Prinsloo, Z, Kraay, A, Lakner, C, Ozler, B, Decerf, B, Jolliffe, SM, Sterck, O & Yonsan, N (2023) Estimations mises à jour de l'écart de propriété. Publié sur le blog de données du WBG. Consulté depuis <https://blogs.worldbank.org/en/odata/updated-estimates-prosperity-gap> le 11/06/2024
- ² Banque mondiale (s/d). Aperçu. Consulté sur <https://www.worldbank.org/en/topic/poverty/overview> le 07/06/2024
- ³ Jafino, BA, Walsh, B, Rozenberg, J et Hallegatte, S (2020). Estimations révisées de l'impact du changement climatique sur l'extrême pauvreté d'ici 2030. Document de référence. Document de travail de recherche sur les politiques de la Banque mondiale : 9417, Poverty and Shared Property 2020, consulté depuis <https://documents1.worldbank.org/curated/en/706751601388457990/pdf/Revised-Estimates-of-the-Impact-of-Climate-Change-sur-l'extrême-pauvreté-d'ici-2030.pdf> le 06/07/2024
- ⁴OMS (2023) Des milliards laissés pour compte sur la voie de la couverture sanitaire universelle. Communiqué de presse conjoint de l'OMS, New York/Genève/Washington DC. Consulté sur <https://www.who.int/news/item/18-09-2023-billions-left-behind-on-the-path-to-universal-health-coverage> le 06/07/2024
- ⁵Romig, S (2024). Une reconstitution record de l'IDA est essentielle alors que la crise de la dette se profile. Article vedette de la Banque mondiale. Consulté sur <https://www.worldbank.org/en/news/feature/2024/01/31/record-ida-replenishment-essential-as-debt-crisis-looms> le 06/07/2024
- ⁶ Campagne pour le droit à la sécurité sociale (2023). La sécurité sociale pour tous : pilier clé du nouveau contrat éco-social. Consulté depuis <https://www.socialprotectionfloorscoalition.org/campaigns/social-security-for-all-key-pillar-for-new-eco-social-contract/social-security-for-all/> le 06/07/2024
- ⁷ Campagne pour le droit à la sécurité sociale (2024). Directeurs exécutifs de la Banque mondiale et du FMI : Aider les États à réaliser le droit humain à la sécurité sociale. <https://www.socialprotectionfloorscoalition.org/2024/04/world-bank-and-imf-executive-directors-promote-the-human-right-to-social-securityworld-bank-and-imf-executive-directors/> le 06/07/2024
- ⁸ Manuel, M (2022) Comment financer un mécanisme de financement mondial ? Blog Socialprotection.org. Consulté depuis <https://socialprotection.org/discover/blog/how-might-global-financing-mechanism-be-financed> le 06/07/2024
- ⁹OIT (2021). Plus de 40 milliards de personnes ne bénéficient toujours d'aucune protection sociale, selon un rapport de l'OIT. Consulté depuis <https://www.ilo.org/resource/news/more-4-billion-people-still-lack-any-social-protection-ilo-report-finds> le 06/07/2024
- ¹⁰Basterra, EL, Naidoo, M, Calvacanti, D et al (2023). La protection sociale face à la crise mondiale : un écart entre les preuves et l'action. BMJ Global Santé, 8(11) : e013980. Consulté depuis <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC10626864/> le 06/07/2024
- ¹¹ Sibun, D (2022) Un léopard peut-il changer ses taches ? Une analyse critique de l'approche « universaliste progressiste » de la Banque mondiale en matière de protection sociale. Act Church de Suède, rapport sur les voies de développement et Action

contre la faim. Consulté depuis <https://www.developmentpathways.co.uk/publications/world-bank-progressive-universalism/> le 06/07/2024

¹² Kidd, S. et Athias, D. (2020). Hit and Miss : Une évaluation de l'efficacité du ciblage en matière de protection sociale avec une analyse supplémentaire. Londres, Voies de développement et Acte Église de Suède

¹³ Kidd, S., Axelsson, G., Tran, A. et Cretney, M. (2020). Le contrat social et le rôle de la sécurité sociale universelle dans l'instauration de la confiance dans le gouvernement. Voies de développement et Église ACT de Suède

¹⁴ Sibun, D (2022) Un léopard peut-il changer ses taches ? Une analyse critique de l'approche « universaliste progressiste » de la Banque mondiale en matière de protection sociale. Act Church de Suède, rapport sur les voies de développement et Action contre la faim. Consulté depuis <https://www.developmentpathways.co.uk/publications/world-bank-progressive-universalism/> le 06/07/2024

¹⁵ Banque mondiale (2024). Association internationale de développement (IDA) 21 Reconstitution : orientations stratégiques proposées. Rapport du Conseil d'administration de la Banque mondiale. Consulté depuis <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/099051724171538554/bosib19313f22e0391841d1e0f6ea594ec9> le 06/07/2024

¹⁶ Marcos BL, van Regenmortel, H & Ehmke, E (2020) Shelter from the Storm : Le besoin mondial d'une protection sociale universelle à l'époque du COVID-19. Document d'information d'Oxfam. Consulté depuis <https://policy-practice.oxfam.org/resources/shelter-from-the-storm-the-global-need-for-universal-social-protection-in-times-621132/> le 06/07/2024

¹⁷ Rutkoski, M (2020). La COVID-19 renforce les arguments en faveur d'une réforme fondamentale de nos systèmes de protection sociale. Blog Emploi et développement de la Banque mondiale. Accessible depuis <https://blogs.worldbank.org/en/jobs/covid-19-reinforces-case-fundamental-reform-our-social-protection-systems> le 11/06/2024

¹⁸ Act Church of Suède (2022) Protection sociale et action climatique : une note d'orientation d'Act Church of Suède , du Centre international Olaf Palme , de l'Initiative de politique sociale et de la Société suédoise pour la conservation de la nature. Consulté sur <https://www.svenskakyrkan.se/filer/56ba8cbf-54b0-48dc-ba41-f1e1b396151e.pdf> le 06/07/2024.

¹⁹ Coalition mondiale pour les socles de protection sociale & Brot Fur die Welt (2024) Protection sociale pour la justice climatique : pourquoi et comment ? Note politique. Consulté sur <https://www.socialprotectionfloorscoalition.org/wp-content/uploads/2024/05/2024-GCSPF-Policy-Brief-SP-4-Climate-Justice.pdf> le 06/07/2024

²⁰ Kidd, S., Athias, D. et Mohamud, I. (2021). Registres sociaux : une brève histoire d'échec abject. Londres, Act Church of Swedish and Development Pathways

²¹ Partenariat mondial pour la protection sociale universelle, USP 2030 (2022) Déclaration commune : Principes de financement de la protection sociale universelle. Consulté sur <https://socialprotection.org/discover/publications/joint-statement-principles-financing-universal-social-protection> le 07/06/2024 . Celui-ci a été signé en 2022 par la Banque mondiale, avec d'autres membres du groupe de travail sur le financement de l'USP2030.

²² UNESCO (2015) Déclaration d'Incheon et Cadre d'action Éducation 2030. Consulté depuis <https://apa.sdg4education2030.org/education-2030-framework-action> le 06/07/2024

²³ UNESCO (2023). Rapport mondial de suivi sur l'éducation, 2023 : la technologie dans l'éducation : un outil aux conditions de qui ? Consulté depuis <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000385723> le 06/07/2024

²⁴ SVRI (2020). Réduire la violence sexiste grâce à des investissements dans l'éducation. Mémoire SVRI. Consulté depuis <https://www.svri.org/sites/default/files/attachments/2020-07-22/GBVInvEducation-DMA.pdf> le 11/06/2024

²⁵ ONU (2024) L'ONU lance une alerte mondiale face à la pénurie d'enseignants. Consulté depuis <https://news.un.org/en/story/2024/02/1147067> le 07/06/2024 le 07/06/2024

²⁶ ONU (2023). Transformer l'éducation : un impératif politique urgent pour notre avenir collectif. Déclaration de vision du Secrétaire général sur l'éducation transformatrice. Consulté depuis <https://www.un.org/en/file/174097/download?token=XG90eE23> le 07/06/2023

²⁷ Benveniste, L et Giannini, S (2023). Les gouvernements des pays à faible revenu dépensent davantage pour l'éducation, mais davantage de financements sont nécessaires pour les enfants qui en reçoivent le moins. Éducation pour le développement mondial Blog de la Banque mondiale. Consulté depuis <https://blogs.worldbank.org/en/education/governments-low-income-countries-are-sending-more-education-more-funding-needed-children> le 06/07/2024.

²⁸ ONU (2023). Déclaration politique de la réunion de haut niveau sur la couverture sanitaire universelle. Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 5 octobre 2023. 78^e session, point 125 de l'ordre du jour. Consulté sur <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n23/306/84/pdf/n2330684.pdf?token=qDzh91G0o0EjPmpfBu&fe=true> le 06/07/2024.

²⁹ OMS (2023). Suivi de la couverture sanitaire universelle : rapport de suivi mondial 2023. Consulté depuis <https://openknowledge.worldbank.org/entities/publication/1ced1b12-896e-49f1-ab6f-f1a95325f39b/full> le 06/07/2024.

³⁰ OMS (2023) Couverture sanitaire universelle (CSU). Bulletin de l'OMS. Consulté sur [https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/universal-health-coverage-\(uhc\)](https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/universal-health-coverage-(uhc)) le 06/07/2024

-
- ³¹Human Rights Watch (2024) Échecs mondiaux du financement des soins de santé : pandémie Les données révèlent des menaces et des opportunités d'amélioration des systèmes. Consulté sur https://www.hrw.org/news/2024/04/11/global-failures-healthcare-funding_11/06/2024
- ³² <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621529/bp-sick-development-funding-for-profit-private-hospitals-260623-en.pdf?sequence=14>
- ³³Salé, AA (2023). Construire la première installation de vaccination à ARNm en Afrique. The Lancet, Correspondence, 402, 10398, P287-288, consulté depuis [https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(23\)01119-4/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(23)01119-4/fulltext) le 06/07/2024
- ³⁴Wateraid (2024) Sept façons dont l'eau, l'assainissement et l'hygiène améliorent l'autonomisation économique des femmes - note d'orientation. Consulté sur <https://washmatters.wateraid.org/publications/seven-ways-water-sanitation-hygiene-enhances-womens-nomic-empowerment-policy-brief> le 06/07/2024.
- ³⁵ONU (2023). Une femme meurt toutes les deux minutes des suites d'une grossesse ou d'un accouchement : agences de l'ONU. Communiqué de presse de l'ONU. Consulté sur <https://www.who.int/news/item/23-02-2023-a-woman-dies-every-two-minutes-due-to-pregnancy-or-childbirth--un-agencies> le 07/06/2024
- ³⁶MacGregot, S, Arora-Jonsson & Cohen, M () Prendre soin dans un climat en changement : centrer le travail de soins sur l'action climatique. Document d'information sur Oxfam Research. Consulté depuis https://webassets.oxfamamerica.org/media/documents/cc_and_care_final_updates_for_pub.pdf
- ³⁷UNESCO (2022) Déclaration de Tachkent et engagements d'action pour transformer la protection et l'éducation de la petite enfance. Consulté depuis <https://www.right-to-education.org/resource/tashkent-declaration-and-commitments-action-transforming-early-childhood-care-and-education> le 06/07/2024
- ³⁸IFC (2022). Réponse de la direction d'IFC à une évaluation des investissements d'IFC dans les écoles privées de la maternelle à la 12e année. Consulté depuis <https://ieg.worldbankgroup.org/evaluations/evaluation-international-finance-corporation-investments-k-12-private-schools-7> le 06/07/2022
- ³⁹GIESCR (2023) Recueil des déclarations des organes conventionnels des droits de l'homme des Nations Unies sur les acteurs privés du secteur des soins de santé. Consulté sur <https://giescr.org/en/right-to-health/compendium-of-un-human-rights-treaty-bodies-statements-on-private-actors-in-healthcare> le 06/07/2024.
- ⁴⁰Marriott, A (2023) Sick Development : Comment le financement des gouvernements des pays riches et de la Banque mondiale aux hôpitaux privés à but lucratif cause du tort et devrait être arrêté. Document d'information d'Oxfam. Consulté depuis <https://policy-practice.oxfam.org/resources/sick-development-how-rich-country-government-and-world-bank-funding-to-for-prof-621529/> le 06/07/2024 .
- ⁴¹SFI (2024). Le Conseil d'administration de l'IFC a approuvé un plan d'action en réponse à l'enquête du CAO relative à l'investissement de l'IFC dans Bridge International Academies au Kenya. Consulté depuis <https://pressroom.ifc.org/all/pages/PressDetail.aspx?ID=28073> le 07/06/2024
- ⁴²Banque mondiale (s/d) Inégalités et propriété partagée. Consulté depuis <https://www.worldbank.org/en/topic/isp/overview> le 07/06/2024